



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt
Service Régional de l'Alimentation
Pôle Santé des Végétaux

FLAVESCENCE DOREE DE LA VIGNE Lutte anti-vectorielle

Message réglementaire n°3 du 10/10/2024 : Relatif à la lutte obligatoire contre la cicadelle vectrice de la Flavescence dorée en pépinières productrices de *Vitis*.

Pépinières viticoles :

Les vols d'adultes de la cicadelle vectrice de la Flavescence dorée, actifs jusqu'à la dernière décade de septembre, sont désormais terminés. **Il n'est donc désormais plus nécessaire, pour cette année, de poursuivre l'application d'insecticides contre cet insecte.**

Observations biologiques :

Les vols ont débuté le 16/07 soit deux semaines plus tard qu'en 2023. Les captures d'adultes ont été significatives jusqu'à fin août voire mi-septembre dans les pièges avec un pic de population observé sur la première quinzaine d'août. Sur l'ensemble de la période de migration des adultes, les niveaux de captures n'ont pas été très élevés par rapport aux autres années, avec un nombre d'adultes capturés encore moins important qu'en 2023, où il était déjà en baisse.